Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212202428-20251215-20251215002-DE

Plurien
Sables d'Or les Pins

MAIRIE DE PLURIEN – DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Conseil Municipal du Lundi 15 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur OMNES Jean-Pierre, Maire.

Date de convocation : 8 décembre 2025
Date d'affichage : 8 décembre 2025
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres représentés : 4
Etaient présents : OMNES Jean-Pierre, Maire,
BIDAUD Valérie, ANDRE Alain, LAURENT Martine, BESREST Nicolas ; adjoints
MAGDELAIN Emmanuel, ETIENNE Brigitte, JACQUELIN Nadine, STRUGAREK Jean-Luc, BERTHELOT Jean, DUBOIS Karine, FROSTIN Gwenaëlle, ANDOUARD Emmanuel ; formant la majorité des membres en exercice.
Absents : HELLIO Michel, représenté par STRUGAREK Jean-Luc ; MORIN Marie-Noëlle, représentée par FROSTIN Gwénaëlle ; GAUDU Fabienne, représentée par BIDAUD Valérie ; HAMON Sandrine, excusée ; ROUXEL Jérôme, représenté par BESREST Nicolas ; OISEL Julien.
Monsieur BESREST Nicolas a été élu secrétaire.

DELIBERATION N° 2025-12-15-002 : Finances locales - Tarifs municipaux 2026

Monsieur Alain ANDRE, adjoint aux finances, présente au Conseil municipal les propositions de tarifs municipaux examinées en Commission Finances le 4 novembre dernier :

OBJET	Tarifs 2026
Concession cimetière	
▪ 30 ans emplacement simple	85,00
▪ 30 ans emplacement double	105,00
Colombarium	
▪ 5 ans	199,00
▪ 10 ans	399,00
▪ 15 ans	596,00
▪ 20 ans	798,00
Cavurne	
▪ 15 ans	425,00
▪ 30 ans	750,00
Puits du souvenir	gratuit
Photocopies, l'unité noir et blanc	
A3	0,40
A4	0,20
Photocopies, l'unité couleur	
A3	0,60
A4	0,30

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212202428-20251215-20251215002-DE

Droits de place au marché	
■ abonné, le ml	1,30
■ marchand occasionnel, le ml	1,80
■ démonstrateur, posticheur, forfait	9,50
Droit de place occasionnel (camion)	24,00
Droit de place annuel (hors saison), le ml (multiplié par le nombre de jours de présence sur l'année)	0,90
Main d'œuvre communale, l'heure	35,00
Location tables	
table + tréteaux et bancs correspondants – 2 tables minimum	A prendre sur place 8,00
la table supplémentaire	3,00
Salle d'exposition de Montangué	
- Forfait ½ journée	25,00
- Moins d'une semaine : la journée	41,00
- par jour supplémentaire	21,50
- Plus d'une semaine, par semaine	102,00
- Forfait chauffage	10,00 €/jour
Théâtre de Verdure	
Particuliers	
- apéritif	65,00
- journée	110,00
Associations locales pluriennaises	Gratuit
Forfait eau/électricité	20,00
Taxe entretien chemin (5 € par hectare) suivant liste des assujettis – Pour mémoire	

Tarifs périscolaires

CANTINE	Tarifs 2026
Elève	3,30
Adulte	6,60

GARDERIE tarifs 2026 Quotient familial	Matin	Soir	Journée
T1 < 713,15	**1,25**	**2,13**	**2,57**
T2 de 713,15 à 1 069,72	**1,29**	**2,25**	**2,69**
T3 de 1 069,72 à 1 426,30	**1,33**	**2,33**	**2,81**
T4 de 1 426,30 à 1 782,88	**1,43**	**2,47**	**2,98**
T5 + de 1 782,88	**1,48**	**2,53**	**3,10**

Base : SMIC mensuel net 35 heures au 1er janvier de l'année précédente (Source INSEE) - Au 1er janvier 2025 : 1 426,30 €

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212202428-20251215-20251215002-DE

Salle polyvalente GRANDE SALLE	Associations communales	Particuliers Commune	Associations - particuliers hors commune
Conférence, réunion, A.G et divers sans repas	Gratuit	135,00 €	270,00 €
Banquet, bal, spectacle, buffet, mariage ...	*220,00 €	270,00 €	480,00 €
Journée supplémentaire	115,00 €	140,00 €	245,00 €
Cuisine	75,00 €	75,00 €	75,00 €
Cuisine repas froid	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Chauffage (forfait par jour)	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Location réveillon	Professionnels uniquement : 1 200 €		1 200 €
Caution à la réservation	500,00 €	500,00 €	500,00 €

**** 1ère manifestation ½ tarif, quelle que soit la salle.***

PETITE SALLE - EXTENSION	Associations communales	Particuliers Commune	Associations - particuliers hors commune
Conférence, réunion, A.G et divers sans repas	Gratuit	95,00 €	175,00 €
Apéritif, vin d'honneur ...	75,00 €	95,00 €	175,00 €
Repas, Buffet, anniversaire (par jour)	*135,00 €	180,00 €	310,00 €
Journée supplémentaire	75,00 €	95,00 €	175,00 €
Cuisine	75,00 €	75,00 €	75,00 €
Cuisine repas froid	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Chauffage (forfait par jour)	60,00 €	60,00 €	60,00 €
Caution à la réservation	500,00 €	500,00 €	500,00 €

**** 1ère manifestation ½ tarif, quelle que soit la salle.***

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212202428-20251215-20251215002-DE

LOCATION DES 2 SALLES	Associations communales	Particuliers Commune	Associations ou particuliers hors commune
Séminaire, spectacle, mariage …	335,00 €	400,00 €	710,00 €
Journée supplémentaire	190,00 €	210,00 €	370,00 €
Cuisine	75,00 €	75,00 €	75,00 €
Cuisine repas froid	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Chauffage (forfait par jour)	160,00 €	160,00 €	160,00 €
Caution à la réservation	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Nettoyage, l'heure	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Enlèvement des déchets, forfait par personne et par manifestation	0,25 €	0,25 €	0,25 €

	Associations communales – Organismes locaux	Particuliers
Vidéo projecteur + écran	Gratuit – caution 1 000 €	100 €/jour – caution 1 000 €
Sono	Gratuit	

Après en avoir délibéré le Conseil municipal par 14 voix valide les tarifs municipaux 2026 tels que présentés.

Mesdames BIDAUD Valérie, LAURENT Martine, GAUDU Fabienne, défavorables à une augmentation des tarifs périscolaires (cantine – garderie), s'abstiennent.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Pierre **OMNES**

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Nicolas **BESREST**

Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le 16 décembre 2025
Le Maire,
Jean-Pierre OMNES

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor